



## Déclaration préalable de l'UNSA Education 21

CTSD du 20 novembre 2014

Franck DELÉTRAZ

Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs,

Le projet de budget de l'Education nationale est désormais connu. Il devrait augmenter de 2,4% ; 9421 emplois seront créés. Dans un contexte économique, social et politique de tension, il faut se féliciter de ce point de stabilité. Malgré cela, on peut craindre que la poussée démographique ne dévore l'essentiel de ces postes laissant peu de marge au qualitatif (plus de maîtres que de classes, scolarisation des enfants de deux ans...), aux efforts pédagogiques dans le primaire ou à une évolution ambitieuse du collège. Quant à la revalorisation financière du métier, pourtant urgente, elle attendra des jours meilleurs...

Deux mois après la rentrée, les enseignants ont le sentiment que rien n'a véritablement changé, ils se sentent enfermés dans un système daté : il est urgent que notre ministère bouscule les modes de gouvernance et modifie en profondeur sa conception de la gestion des ressources humaines.

**L'UNSA Education souhaite vous alerter sur la nécessité d'anticipation pour la prochaine rentrée scolaire. Que ce soit pour les REP et le REP+ mais aussi pour ceux qui vont sortir de l'Education prioritaire.**

**Dans le REP+ de Chenove**, le sujet a déjà été évoqué, les enseignants bénéficient de la pondération : toutes les heures de cours sont comptées pour 1,1. Nous dénonçons encore une fois le manque d'équité entre enseignants des premier et second degrés. Effectivement, l'application de cette pondération devrait se traduire, dans les écoles du REP+ de Chenove, par 32 demi-journées libérées et non 18. Lors du CTM de juillet dernier, l'UNSA Education avait proposé un amendement en ce sens qui malheureusement n'a pas fait l'unanimité auprès des organisations syndicales présentes. Et notre amendement n'avait pas été retenu. Sur le terrain, l'application de cette pondération est contrastée et se traduit rarement par un allègement du service devant les élèves mais par des heures supplémentaires années...

Selon les textes, le temps dégagé doit servir « au travail en équipe... ainsi qu'aux relations avec les parents d'élèves ». Dans les faits en REP+, nous assistons à des **dérives qui génèrent ressentiment et démotivation** du fait de la dégradation des conditions de travail. Si nous prenons l'exemple du premier degré, les 48h de formation et de concertation sont toutes placées hors temps de classe.

**L'UNSA Education revendique** des moyens suffisants pour que ces concertions/formations soient positionnées sur le temps devant élèves, que le temps libéré dans le 1<sup>er</sup> degré soit de 32 demi-journées, que la programmation de ces temps soit faite en concertation avec les équipes, que l'indemnité ECLAIR (futur indemnité REP+) soit versée à tous les enseignants titulaires d'une classe ou remplaçants, sans exception, et que pour ces derniers, les 3,5 postes de remplaçants créés pour le REP+, cette indemnité soit mensuelle et pas journalière. Ils sont tous les jours dans des écoles du REP+, pourquoi les différencier des autres ?

**Concernant le projet de carte de l'Education Prioritaire**, nous accueillons favorablement et avec soulagement la création d'un REP pour la Fontaine d'Ouche. En revanche nous ne nous remettons toujours pas de la sortie des Grésilles, et la convention académique ne suffit pas. Que pensez-vous, Madame la Directrice académique, que trois secteurs de l'agglomération dijonnaise avec des publics identiques soient traités de trois manières différentes ? Vous nous dites que les moyens doivent être discutés à partir de situations comparables. Et bien c'est le cas. Pourtant nous avons un REP+ (Chenôve), un REP (Fontaine d'Ouche) et un ... « conventionné » ? Les Grésilles ? Ce n'est pas sérieux et je vous soupçonne, si je peux me permettre, de le penser.

Aujourd'hui les enseignants des Grésilles sont en grève et nous les soutenons, ceux du RRS d'Echenon sont aussi en grève et nous les soutenons.

**Pour Echenon**, vous nous avez reçus mardi et nous vous en remercions, mais ce que vous nous avez dit ne nous suffit pas non plus. Les engagements que vous avez pris vous les avez pris pour un an. Les enseignants et les parents sont inquiets. Leur mobilisation et leurs interventions lors de l'audience ont montré combien ils étaient attachés à leur métier pour les uns et leurs enseignants pour les autres. Si vous ne vous engagez pas plus pour eux, parents, élus, enseignants et élèves, c'est tout un bassin éducatif que vous allez fragiliser. Le sentiment d'insécurité scolaire ou pédagogique est là, et comme vous l'a dit une enseignante du collège d'Echenon mardi soir : « en retirant le RRS d'Echenon de l'Education prioritaire c'est aussi tout le travail mené par les équipes depuis des années que vous remettez en cause. Nous avons le sentiment de ne pas être considérés en tant que professionnels et que notre travail n'est plus reconnu ».

**Alors maintenant nous devrions passer au bilan de la rentrée** pour la Côte d'Or qui, par rapport à ce que nous venons de dire pourrait presque être anecdotique. Mais bon.

**Pour le 1<sup>er</sup> degré** : des effectifs en baisse dans le public, des effectifs en hausse dans le privé (ça commence bien), un solde de +1 poste, super, et une fermeture à la rentrée. Sur cette fermeture nous devons bien reconnaître, et bien que nous soyons opposés à toute fermeture, que si c'était pour faire ça, vous auriez du le faire en juin et éviter à la collègue de faire sa rentrée. Surtout que l'inspection de Beaune l'aurait rassuré en lui disant qu'elle y resterait toute l'année.

**Pour le 2<sup>nd</sup> degré** les effectifs sont plutôt stables que ce soit pour le privé comme pour le public. Cela étant il y a des établissements où les effectifs baissent significativement comme le collège du Parc à Dijon. Ce collège, cela fait plusieurs années que ses effectifs baissent. Que comptez-vous faire ? Il semblerait qu'il y ait des dysfonctionnements puisqu'un certain nombre de signalements au Registre Santé et Sécurité au Travail ont été faits. Concernant Sombornon et l'augmentation des effectifs, c'est aussi une situation sur laquelle nous vous avons alerté compte tenu des effectifs en hausse. Or dans le document il n'y a eu aucun ajustement de la DHG.

**Concernant la carte des langues**, pouvez-vous nous dire si les expérimentations seront reconduites ?

**Enfin sur les sections sportives**, nous nous interrogeons sur l'abondance de l'offre. Il ne faudrait pas entrer dans une marchandisation de l'École comme quand on ouvre le menu au restaurant et que l'on choisit son plat en fonction de son envie du moment.

**L'École n'est pas une marchandise et ses usagers ne doivent pas être des clients.**

**Pour conclure**, le bilan de cette rentrée n'est pas serein avec en toile de fond une carte de l'Éducation prioritaire qui est injuste pour notre département. Nous demandons que les Grésilles et le RRS d'Echenon restent dans l'Éducation prioritaire, nous demandons que soit revue la circulaire et que tout ne repose pas sur un collège de secteur, nous remettons en cause le calcul de l'Indice Académique de Difficulté et notamment l'indice de ruralité, qui repose uniquement sur la densité de population (quel est le rapport entre le nombre d'habitants au km<sup>2</sup> et la réussite scolaire ?), et le % de boursiers qui dépend aussi de la capacité des parents à entreprendre des démarches dans ce sens : On sait qu'à Echenon le taux de boursiers est de 23% alors que le revenu moyen est de 750 euros.

Merci pour votre attention

Franck DELÉTRAZ

Pour l'UNSA Education 21

